



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 11 novembre 2025 à 19h00, tenue au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents:

Monsieur Yvon Blanchard	Maire
Monsieur Serge Roberge	Conseiller Siège 1
Madame Sylviane Lalancette	Conseillère Siège 2
Madame Andrée Poirier	Conseillère Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Étienne Clément	Conseiller Siège 5
Madame Chantal Danis	Conseillère Siège 6

Est aussi présente : Madame Julie Thérien, directrice générale, greffière-trésorière

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 2023-101.

Monsieur le maire demande une minute de silence pour le jour du Souvenir.

Monsieur le maire lit un discours de bienvenu aux nouveaux élus et remercie les anciens élus suite à l'élection du 2 novembre dernier.

ORDRE DU JOUR

000 Ouverture de la séance

- 0.1** Adoption de l'ordre du jour
- 0.2** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025

100 Administration générale

- 100.1** Nomination d'un représentant de la régie intermunicipal de l'aéroport de Maniwaki (RIAM)
- 100.2** Félicitations Marlène Thonnard
- 100.3** Souper de Noël de la municipalité
- 100.4** Nomination mairesse suppléante
- 100.5** Autorisation de signataires à la caisse populaire Desjardins

200 Ressources financières

- 200.1** Liste des déboursés et des comptes à payer du mois d'octobre 2025
- 200.2** Dépôt des rapports financiers (balance de vérification)
- 200.3** Octroi de mandat – Équité salariale
- 200.4** Adoption des prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki (RIAM)



300 Ressources humaines

300.1 Embauche d'un journalier

400 Ressources matérielles et immobilières

500 Sécurité publique

600 Réseau routier, transport

600.1 Reddition de compte Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet entretien du réseau routier 2024

700 Gestion du territoire

700.1 Autorisation de dépense – Installation de jute dans le Lac Blue Sea

800 Service à la collectivité

800.1 Autorisation de dépense – Membership Pôle d'excellence en récrétourisme Outaouais

800.2 Appui Ruche d'art

800.3 Adhésion au programme ski alpin pour la saison 2026

900 Varia

1000 Correspondance et rapport de comité

1100 Période de questions

1200 Fermeture de la séance

2025-11-212

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu :

Que la séance ordinaire du Conseil de ce 11 novembre 2025 soit ouverte à 19h00 en présence de 19 contribuables.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2025-11-213

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Danis et résolu :

Que l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 11 novembre 2025 avec les ajouts et retraits soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2025-11-214

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2025-11-215

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'AÉROPORT DE MANIWAKI (RIAM)

Considérant que l'élection 2025 a eu lieu le 2 novembre dernier et que le Conseil doit nommer un nouveau représentant et un substitut pour siéger au conseil d'administration de la RIAM;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Andrée Poirier et résolu :

Que le Conseil nomme monsieur le conseiller Étienne Clément comme représentant de la municipalité de Blue Sea au conseil d'administration de la RIAM et que madame la conseillère Chantal Danis soit nommée substitut.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-11-216

FÉLICITATION MARLÈNE THONNARD

Considérant que le prix Dollar-Morin est remis annuellement afin de souligner l'engagement, la contribution des bénévoles à l'organisation d'activités de loisir ou de sport;

Considérant que madame Marlène Thonnard s'est distinguée par son dévouement exemplaire au service de la collectivité;

Considérant que le conseil municipal souhaite témoigner sa fierté et offrir ses plus sincères salutations à madame Thonnard pour cette distinction méritée;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et unanimement résolu :

Que le conseil municipal félicite chaleureusement madame Marlène Thonnard pour l'obtention du prix Dollar-Morin 2025, et lui exprime toute sa reconnaissance pour sa contribution exceptionnelle au sein de la municipalité et de la Vallée-de-la-Gatineau.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMENT PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

2025-11-217

AUTORISATION DE DÉPENSE – SOUPER DE NOËL DES EMPLOYÉS ET ÉLUS

Considérant que les élus désirent souligner Noël avec les employés en organisant un souper de Noël;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Roberge et résolu :

D'autoriser une dépense de plus ou moins 1 500,00\$ pour l'organisation d'un repas de Noël avec les employés et élus de la municipalité de Blue Sea.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire attribué à cet effet.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Monsieur le conseiller Étienne Clément demande le vote.

Pour : Monsieur le conseiller Serge Roberge
Madame la conseillère Andrée Poirier
Madame la conseillère Chantal Danis
Monsieur le conseiller Gérard Lacaille
Monsieur le maire Yvon Blanchard

Contre : Madame la conseillère Sylviane Lalancette
Monsieur le conseiller Étienne Clément

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

2025-11-218

NOMINATION D'UNE MAIRESSE SUPPLÉANTE

Considérant qu'un nouveau conseil a été élu suite à l'élection du 2 novembre dernier;

Considérant que conformément à l'article 116 du *Code municipal du Québec*, le conseil peut nommer, parmi ses membres, un(e) conseiller(ère) pour remplir les fonctions de maire suppléant en l'absence du maire;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Sylviane Lalancette et résolu :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

De nommer madame la conseillère Andrée Poirier mairesse suppléante jusqu'au 31 décembre 2026.

Que durant cette période, elle exerce toutes les fonctions du maire en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci;

Que le conseil de la municipalité de Blue Sea désigne madame la conseillère Andrée Poirier à titre de substitut du maire au sein du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-11-219

AUTORISATION DE SIGNATAIRES À LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

Considérant qu'un nouveau conseil a été élu suite à l'élection du 2 novembre dernier;

Considérant la nécessité d'autoriser le nouveau maire monsieur Yvon Blanchard et la mairesse suppléante Andrée Poirier à signer les effets bancaires;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Étienne Clément et résolu :

Que l'ensemble des signataires autorisés à signer les effets bancaires soient :

Monsieur le maire Yvon Blanchard;
Madame la conseillère et mairesse suppléante Andrée Poirier;
Madame la directrice générale Julie Thérien;
Madame la directrice des finances Cindy Morin.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

200 RESSOURCES FINANCIÈRES

2025-11-220

ADOPTION DES SALAIRES, LISTE SÉLECTIVE DES CHÈQUES ET LES PRÉLÈVEMENTS PAYÉS EN OCTOBRE 2025

Il est proposé par madame la conseillère Andrée Poirier et résolu :

Que les déboursés d'octobre 2025 soient adoptés, à savoir :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Comptes payés et prélèvement (inclusif remises)	198 580,49 \$
Remises mensuelles	Remises provinciales : 15 971,75 \$ Remises fédérales : 6 203,12 \$ CARRA : 471,49 \$
Liste des salaires nets et des remboursements de dépenses	43 162,73 \$
Chèque annulé	Aucun

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Dépôt par la directrice générale, greffière-trésorière des activités de fonctionnement et d'investissement à des fins fiscales au 31 octobre 2025.

2025-11-221

OCTROI DE MANDAT – ÉQUITÉ SALARIALE

Considérant la nécessité de produire un document pour l'équité salariale;

Considérant l'offre de services reçue pour un accompagnement complet pour la réalisation de ce document;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Sylviane Lalancette et résolu :

D'autoriser une dépense à monsieur Frédéric Lavigne au montant de 1 000,00 \$ plus les taxes applicables pour un mandat d'accompagnement complet dans le dossier d'équité salariale.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-11-222

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'AÉROPORT DE MANIWAKI (RIAM)

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance des documents présentant les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 de la RIAM;

Considérant que, selon l'article 603 du Code municipal du Québec, la RIAM doit dresser son budget chaque année pour le prochain exercice financier et le transmettre pour adoption à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Étienne Clément et résolu :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

D'accepter le budget de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki (RIAM) pour l'année 2026, le tout tel que présenté par la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

D'autoriser le paiement de la quote-part pour l'année 2026 pour un montant de 14 063,00 \$.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

300 RESSOURCES HUMAINES

2025-11-223

EMBAUCHE D'UN JOURNALIER

Considérant qu'un poste de journalier est devenu vacant suite à une démission;

Considérant la nécessité d'engager un nouveau journalier;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Roberge et résolu :

De procéder à l'embauche de monsieur Michaël Levert à titre de journalier en date du 24 novembre 2025.

Que les conditions de travail soient celles édictées dans le document de la Municipalité de Blue Sea à cet effet.

Il est de plus résolu d'autoriser, madame la directrice générale Julie Thérien, à signer tous les documents afin de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

600 TRANSPORTS

2025-11-224

REDDITION DE COMPTE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – VOLET ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER 2024

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 223 197 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024;

Considérant que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Que la municipalité de Blue Sea informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments de ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

700 GESTION DU TERRITOIRE

2025-11-225

AUTORISATION DE DÉPENSE – INSTALLATION DE JUTE DANS LE LAC BLUE SEA

Considérant la réception de la facture pour l'installation de jute dans le Lac Blue Sea;

Considérant l'engagement de la municipalité dans ce dossier en collaboration avec la municipalité de Messines;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Andrée Poirier et résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 4 608,88 \$ à l'Association du Bassin versant du Lac Blue Sea avant le 31 décembre 2025.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

800 SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

2025-11-226

AUTORISATION DE DÉPENSE – MEMBERSHIP PÔLE D'EXCELLENCE EN RÉCRÉOTOURISME OUTAOUAIS (PERO)

Considérant que la municipalité de Blue Sea adhère annuellement au PERO;

Considérant la réception de la facture pour le renouvellement du membership 2025-2026;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Sylviane Lalancette et résolu :

D'autoriser une dépense au Pôle d'excellence en récréo tourisme Outaouais au montant de 200,00 \$ plus les taxes applicables pour le membership 2025-2026.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



2025-11-227

APPUI AU PROJET RUCHE D'ART

Considérant le succès du projet Ruche d'art dans l'année 2025 qui est géré par l'Association des amis du Presbytère de Blue Sea;

Considérant que le Conseil désire appuyer ce projet d'ateliers d'art communautaire pour une deuxième année;

Considérant que ce projet accueille la population de Blue Sea et de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau afin d'offrir une programmation variée telle que : café culture et autres activités socioculturelles;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Chantal Danis et résolu :

Que la municipalité de Blue Sea appuie le projet Ruche d'art au Presbytère de Blue Sea qui vise à :

- Soutenir une offre de services culturels adaptée aux personnes, aux communautés et aux groupes rencontrant des obstacles liés à la participation à la vie culturelle et sociale.
- Améliorer l'accès à la participation culturelle et sociale pour un nombre accru de personnes, de groupes et de communautés.
- Sortir les gens de l'isolement.
- Faire valoir le loisir culturel libre.
- Réduire les obstacles à la participation culturelle et sociale.
- Contribuer à augmenter l'achalandage du centre culturel Presbytère de Blue Sea et permettre aux gens d'être en contact avec la culture, l'art et le patrimoine.

Il est de plus résolu qu'une lettre d'appui soit rédigée en ce sens.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2025-11-228

ADHÉSION AU PROGRAMME DE SKI ALPIN POUR LA SAISON 2026

Considérant que le Conseil a reçu une invitation de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à participer au Programme de ski alpin pour la saison hivernale 2026, visant à offrir des activités de ski aux jeunes de notre région;

Considérant que la participation à ce programme permettra de favoriser l'accès à des activités sportives et de loisirs pour les jeunes d'âges scolaires de 10 à 17 ans de notre municipalité;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Andrée Poirier et résolu :

Que le Conseil adhère au Programme de ski alpin pour la saison 2026.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Selon l'article 960.1 du *Code municipal du Québec*, je, soussignée madame Julie Thérien, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Blue Sea, certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants au budget 2025 pour les dépenses autorisées lors de la présente assemblée

Julie Thérien
Directrice générale, greffière-trésorière

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Il n'y a aucun point pour les départements suivants :

- 400 Ressources matérielles et immobilières
- 500 Sécurité publique
- 900 Varia

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

La période de questions se tient de 19h26 à 19h31.

2025-11-229

FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu que la séance soit levée à 19h32.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le maire

La directrice générale,
greffière-trésorière

Yvon Blanchard

Julie Thérien

Approbation du procès-verbal :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Je, Yvon Blanchard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale, greffière et trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Yvon Blanchard
Maire

Projet